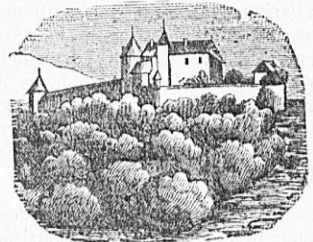




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Etranger : 1 an, Fr. 9 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4³³ 7²⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, pl. de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

Bulle, le 15 juillet 1898.

UNIFICATION DU DROIT (Suite.)

Dans tous les pays qui nous entourent, l'unification de la législation a été considérée comme un immense progrès; l'Allemagne qui vient de la terminer en est un nouvel exemple. Pour la Suisse aussi, ce sera un progrès que de développer les rapports intercantonaux, de diminuer le nombre des procès, d'aplanir beaucoup de difficultés résultant de la multiplicité et de l'imperfection de nos lois cantonales. Enfin, ce sera un progrès si nous arrivons à avoir un droit national, approprié aux besoins de nos populations et qui améliore les conditions d'existence des individus; si, pour arriver à ce résultat, il faut sacrifier quelque chose de nos idées fédéralistes, chaque patriote saura le faire et nous engageons tous les Fribourgeois à travailler de tout leur pouvoir à le réaliser.

Comment se fera l'unification? Se fera-t-elle en bloc, par l'introduction de codes complets? ou se fera-t-elle par étapes successives? En ce qui concerne le droit civil, l'élaboration d'un code complet aurait des avantages, mais, au point de vue politique, et pour assurer le succès de l'entreprise, il sera peut-être plus prudent de procéder graduellement, à doses modérées. On pourrait commencer par le régime matrimonial, puis continuer par le droit foncier et hypothécaire, pour finir par le droit de famille et de successions. Ce sont là des questions qui demeurent ouvertes, même lorsque le principe de l'unification aura été adopté.

De quelque manière qu'on procède, l'élaboration de nos législations civiles et pénales sera une œuvre considérable et du plus haut intérêt. Il faudra

que toutes les idées se fassent jour et soient discutées avec impartialité. Il y aura là un vaste champ d'études et de discussions qui nous sortiront peut-être un peu de nos querelles politiques et qui démontreront une fois de plus au peuple fribourgeois les avantages d'une centralisation de la matière et les véritables intentions de la Confédération, toujours prête à resserrer le lien fédéral, malgré les calomnies d'un parti représenté par une presse qui a travaillé pendant de longues années à dénigrer la patrie commune et à affaiblir le sentiment national que tout Suisse porte dans son cœur.

Toutes ces tentatives de désunion ont heureusement avorté et les étrangers qui ont apporté dans notre canton cet esprit malsain en recueilleront bientôt les fruits amers.

C'est alors que le balai se promènera de Chiètres à Montbovon!

La tâche de l'unification est ardue, mais n'a rien de décourageant. On pourra, nous en avons la conviction, arriver à un résultat, sinon parfait, mais qui du moins marquera un progrès notable dans notre législation si cette œuvre est entreprise dans un esprit patriotique et de bonne volonté, si l'on sait faire des concessions, si l'on cherche à tenir compte des institutions existantes et des besoins à satisfaire dans un sens pratique, tout en évitant l'écueil des conceptions théoriques trop absolues. Le concours de toutes les classes de la population est pour cela nécessaire; il faudra que chacun apporte sa pierre à l'édifice qui doit être l'œuvre du peuple suisse tout entier.

Nous verrons quelle sera l'attitude de notre excellent gouvernement.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Consulats. — Le Conseil fédéral a nommé consul suisse à Marseille M. F. E. Angst, de Zurich, négociant à Marseille.

Naufragés suisses. — Les journaux de la Suisse allemande donnent la liste des noms suisses qu'ils ont relevés sur le rôle des passagers de première classe de la *Bourgogne*. Ce sont les suivants : Léon Baumann; Louis-Jacques et Rosa Casaccio; Gaspard Behr; Adolphe Graf; Georges Grieshaber; Mme R. Eymann et son enfant; Richard Jacob; A. Kessler; Henri Kræmer; A. Weiss, jeune artiste musicien de grande valeur et bien connu à Genève; prof. C.-L. Walter; Thérèse Sommer; Francesca Röss; Emma Mäder; Caroline Ritter.

Parmi les passagers de l'entrepont qui ont été sauvés, on cite les Suisses dont les noms suivent : Elise Nyffenegger; Ida Schmidt; Adolphe Kellenberger; Bertha Flucksegger; Jean et Mme H.-H. Führer; Pierre Ulrich; Joseph Brun.

L'*Ostschweiz* apprend que l'un des disparus, M. Schulz, est un des associés de la maison Tanner & Cie. Mme Schulz et deux jeunes enfants l'accompagnaient et se sont aussi noyés. Il y avait en outre sur la *Bourgogne* un voyageur de la maison Neuburger, Heine & Cie, de St-Gall, et probablement un beau-frère de M. Nuesch, caissier de la gare, qui avait fait fortune comme dentiste aux Etats-Unis, venait d'acheter une maison à Zurich et comptait s'y établir avec sa famille qui l'avait devancé.

Mme Lina Etienne-Guéniat et sa fille Héloïse, dont les parents habitent Delémont, sont aussi au nombre des victimes.

Suisses à l'étranger. — La colonie suisse du Brésil, pour laquelle l'instituteur Keller, à Hedingen, et M. Zumstein, à Aarau, avaient fait une propagande qui les a mis en conflit avec l'autorité fédérale, est déjà en pleine déconfiture. Les malheureux, qui ont suivi MM. Keller et Zumstein, ont quitté la colonie où leur sort est, écrivent-ils

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 13

AU PALAIS DES ROSES

CONSTANTINOPLE, 1793

PAR FRANCIS TESSON

VII

Le sultan continuait avec sa fille le cours d'une conversation commencée dans l'intérieur du palais.

— Oui, père, affirmait Fathmé, pour répondre à une objection de Sélim, mon vœu le plus cher est de vivre ici, loin du faste et loin des grandeurs.

Sélim eut un sourire d'incrédulité :
 — Le prophète a sagement défini l'esprit de la femme : capricieux et volage, prononça-t-il sur un ton d'affectueux reproche. Quelle différence de langage avec celui que tu me tenais, mon enfant, la dernière fois que nous nous sommes vus!

— Comment cela? fit-elle d'un air étonné.
 — La veille du Ramadan, s'il t'en souvient, nous devinions à cette même place. Tu m'y exposais tes griefs : la solitude était pour toi chose odieuse; tu déclarais ennuyeux à en mourir ce palais, ces jardins, ces ombrages, les eunuques qui te protégeaient et jusqu'à la fidèle nourrice Léila. « Père, me conjurais-tu, enlève-moi de ce séjour affreux, de cette prison où je m'étirole, et ramène-moi dans le harem, dans la compagnie de vos autres filles. » C'est ainsi que tu parlais, ce soir-là.

— De quelle fièvre étais-je donc troublée?
 — Tes plaintes m'ont bouleversé. Ta tristesse, ton ennui, j'en ai cherché les causes et crois les avoir devinées. En mon égoïsme de père heureux de t'avoir à moi seul,

j'oubliais combien rapidement s'envolent les années et que ma Fathmé touche à l'âge où les filles de son rang ont place dans la maison d'un époux.

Fathmé reprit un tressaillement. Sultan Sélim avait-il donc surpris le secret de son cœur?

— Oh! nos enfants! poursuivit Sélim d'une voix qu'al-térait l'amertume. Enfants, notre pure affection, notre joie suprême. Oh! comme vous échappez vite au cœur paternel! Vous êtes comme les oiseaux : à peine ont-ils senti le duvet de leurs ailes qu'ils s'envolent du nid; vous, de même. L'inquiète affection dont on entoure votre faiblesse, les caresses dont nous sommes si prodigues envers vous, qu'est cela! Un rayon d'aurore, vite disparu, vite oublié. Il a suffi d'un souffle de pensée pour troubler votre quiétude. Un nouveau désir vous prend, qu'à tout prix il faut satisfaire, le désir de l'inconnu.

Il secona tristement son front chargé d'ombre.
 — Toutes les mêmes, hélas! Toutes les mêmes! Echapper à la tutelle paternelle, si légère pourtant; devenir dame et Khanoun; faire les honneurs de son Sérailik; avoir le droit de sortir pour la promenade et la mosquée; recevoir les soins d'un époux... Enfants, qui ne savez de la vie que ses chants, ses parfums et ses fleurs, voilà l'ambition qui vous hante. Et voilà le rêve qui te rend triste, depuis des jours, ma douce Fathmé.

La nuit couvrait de son impénétrable voile la rougeur de la jeune princesse.

— Et pourtant, tu le sais, saint Prophète, avec quelle hâte joyeuse j'accours, au moindre loisir, jusqu'à cette paisible retraite qui renferme mon plus cher trésor! C'est pour moi comme un enchantement. Oh! près de ma Fathmé, seul à seule avec elle, passer de longues heures béniées, loin du sérail, loin des importuns, loin des méchants : voilà là ma joie suprême. La vue de ton jeune visage est comme un baume qui calme ma souffrance. Ta voix, qui charme et péne, me fait oublier un instant les an-

goisses du pouvoir et l'accablement de cette couronne dont aucun ne portait envie. Oh! la couronne! Si tu savais, ma douce enfant, de quel poids elle pèse au front des rois! Ta caresse me la rend plus légère.

— Gardez-moi donc à vous dans ma solitude.

— A quoi bon? Fathmé n'est plus la même.

— Oh! père!

— A quoi bon t'en défendre? Je ne le vois que trop : quelque chose a changé en toi, que je ne puis définir. Non, tu n'es plus l'enfant confiante et naïve, à qui l'affection d'un père suffisait à remplir le cœur. Une ombre entre nous s'est glissée. D'autres aspirations s'éveillent dans ton âme. C'en est fait de notre intimité si douce. Nos entrevues que protégeait le mystère, ton sourire qui faisait ma joie, nos longues causeries trop rares à mon gré : songes du passé! songes évanouis! Adieu, le cher palais des Roses! C'est ailleurs qu'est ton avenir.

Il jeta un triste regard vers le ciel étoilé.

— Allah le veut. Que sa volonté soit faite! Il faut me résigner. Allons chacun à notre destinée; moi, vers les intrigues, les tourments, les fatalités de la politique; toi, vers les plaisirs et les fêtes, dans le harem d'un époux.

— Mon bon père.

— Sois heureuse, Fathmé. Aux vœux que n'osait m'avouer ta pudeur, j'ai souscrit d'avance. Ton sort va changer. L'homme à qui je vais confier tes jours, mon enfant, se nomme Achmet. Il est du sang du prophète. De plus noble dans mon empire, si j'en connaissais quelque autre, je l'aurais choisi. Il se nomme Achmet. Je lui donnerai avec ta main mon beylickat d'Egypte, presque un royaume : un merveilleux pays où tu seras épouse honorée et sultane.

Fathmé se sentit défaillir.
 Cette union proposée, ou plutôt imposée, c'était, hélas! l'éroulement du beau château d'amour qu'elle édifiait si joyeusement, depuis un mois, dans le pays enchanté du rêve.

... rue de Gruyères
 ... fromageries.
 ... à bras et à moteur.
 ... 4 rue-Petitot.
 ... t et or.
MORAT
 ... ueurs fines.
 ... d'Arbois.
 ... t. le litre.

... (eaux 1895).
 ... JRY
 ... ES 1897.
LES
 ... ble.
 ... verre d'eau sucrée
 ... tantanément la soif
 ... igestions, les maux
 Souverain contre
 ... he et tous les soins
 ... DE RICQLÈS

... icité
VOGLER
 ... nous sommes char-
NCES

SSE
 ... ns qui paraît

... tes les probabilités,
 ... des hommes compé-
 ... on.
 ... us chargeons de la
 ... ournaux locaux
 ... l'univers, aux tarifs
 ... selon l'importance

... nombre de journaux

VENDRE
 ... ché, un bon piano.
 ... Dr BIRIG.

VENDRE

... e bardeaux d'excellent
 ... vélo pneumatique en
 ... bon marché, chez Félicien
 ... charlens.

CHOCOLAT
SCHUCHARD
 ... O SOLUBLE
 ... CELLENTE QUALITE
 ... MODERES
 ... SE TROUVE
 ... PARTOUT

... mile Lenz imp.-éditeur.

aux journaux de la Suisse allemande, celui d'esclaves et, si les ressources nécessaires ne leur faisaient défaut, ils reprendraient bien vite le chemin de la Suisse. On voit que les autorités fédérales avaient mille fois raison de chercher à détourner les émigrants suisses d'une entreprise qui se présentait, à tous égards dans les conditions les moins favorables.

Tir fédéral. — La liste des dons d'honneur pour le Tir fédéral atteignait, mardi, un total de 191,154 fr.

Courses. — La Société pour l'amélioration de la race chevaline dans la Suisse romande prépare toute sorte de surprises agréables aux nombreux coureurs qui annoncent l'intention de se présenter sur son nouvel hippodrome d'Yverdon, le 31 août prochain.

Tout d'abord, elle établit un *paddock* fermé; une piste spéciale pour les concours de saut, et le *Cross-Country*, dont les obstacles sérieux feront la joie des cavaliers bien montés, tout en n'offrant rien de dangereux.

Puis, le programme déjà publié a été enrichi, dès lors, d'une course de haies pour sous-officiers et soldats de cavalerie montant leurs chevaux de service :

Parcours : 2500 m. Prix 200 fr. au 1^{er}; 150 fr. au 2^{me}; 100 fr. au 3^{me}; 75 fr. au 4^{me}.

Afin d'encourager les efforts des sportsmen toujours plus nombreux qui s'occupent du dressage, le Comité de la Société a fixé une condition spéciale aux nouvelles épreuves de dressage pour tous chevaux, premier pas dans la création d'un « concours hippique ».

Y seront admis tous chevaux de 5 ans au plus; quant aux autres conditions, elles sont les mêmes que pour les chevaux indigènes.

Enfin, le parcours de la course plate au galop pour tous chevaux (VI), primitivement porté à 3000 mètres, est réduit à 2500 mètres.

On avait eu également l'intention de créer une course de fond de 150 km., pour officiers de cavalerie. Mais diverses circonstances ont obligé à renvoyer cette intéressante épreuve à plus tard.

(Communiqué.)

Élevage de chevaux. — On annonce qu'un sportsman allemand vient d'acheter à Thoune, pour le prix de 5000 fr., une jument de six ans qui est une élève de M. Burger. Cette jument n'est pas seulement remarquable par l'élégance de ses formes; elle est aussi une trotteuse de première force et son nouveau propriétaire compte la faire courir en Allemagne, à Baden-Baden en particulier.

Zurich. — Samedi dernier, un fonctionnaire de la police zuricoise a remis aux autorités de police allemandes, à Saint-Louis, un ignoble personnage du nom de Brunneisen qui pratiquait la traite des blanches et qui était poursuivi par le parquet de Strasbourg. Brunneisen avait été arrêté à Zurich, au moment où il allait prendre la route de l'Amérique avec un certain nombre de jeunes filles qu'il avait gagnées par de belles promesses.

— Mercredi a été lancé sur le lac de Zurich le vapeur en aluminium *Carl Peter* destiné au lac

Victoria-Nyanza. Ce vapeur a deux machines avec chauffage en bois, d'une force de 15 chevaux. Il est long de 13 mètres, large de 2 1/2. Il pèse 120 quintaux. Il se démonte en plusieurs parties pesant chacune 100 kg.

Lucerne. — *Religion nouvelle.* — Dans une classe d'une des écoles municipales de Lucerne, le professeur eut à s'enquérir de la religion des élèves. Un jeune garçon de neuf ans qui ne s'annonçait ni comme protestant, ni comme catholique, fut interrogé à part au sujet de sa confession et répondit avec un calme parfait : « Socialiste. »

Glaris. — Ces jours derniers, M. Kotzi, directeur des écoles de la ville de Glaris, s'est légèrement blessé au doigt avec un canif. Malheureusement, une goutte d'encre tomba sur la plaie ouverte. Elle provoqua un empoisonnement du sang auquel M. Kotzi a succombé samedi matin après de cruelles souffrances.

St-Gall. — Le souscription en faveur de la création d'un sanatorium pour les tuberculeux a produit une somme de 192,960 fr.

Argovie. — La maison Brown, Boveri & Cie, à Baden, a reçu, par l'entremise de la Société industrielle d'électricité de Paris, la commande de plusieurs milliers de dynamos, destinés aux tramways de Paris et de la future exposition.

— Le Grand Conseil a voté la révision constitutionnelle, afin d'accorder aux instituteurs une élévation de traitement. Ce dernier sera de 1200 à 1400 fr. au minimum avec augmentation tous les cinq ans.

Thurgovie. — Les fêtes du centenaire de l'indépendance thurgovienne qui seront célébrées dans une quinzaine de jours à Weinfelden s'annoncent fort bien. Une cantatrice de mérite, d'origine suisse, Mme Welti-Herzog, viendra de Berlin pour tenir un rôle dans le *Festspiel* et elle se fera entendre en outre les 25 et 31 juillet dans la cantine. Le personnage de la « Thurgovia » dans le *Festspiel*, sera représenté par Mlle Lisa Burgmeier, à Aarau, qui possède une superbe voix d'alto.

Vaud. — Un ouvrier terrassier de Vallorbe, nommé Tissot, braconnait un jour de la semaine dernière dans les forêts du pied du Mont d'Or. Voulant sans doute s'appuyer sur son fusil pour attendre la levée de jeunes grives, la détente s'accrocha à une branche de buisson et le coup partit. Toute la charge pénétra dans les poumons du malheureux et la mort dut être instantanée. Le cadavre fut retrouvé quelques heures plus tard.

— Un horrible accident dont a été victime M. Louis Joly, fieu le préfet Joly, est survenu lundi soir, à 6 h. 1/2, à la descente du village de Vouvry. Un chargement de planches que conduisait M. Joly a glissé en avant et a atteint les chevaux qui se sont emballés. Le saut que fit le conducteur, en voulant descendre, fut si malheureux que ce dernier passa sous le char. La roue lui écrasa le rectum, rompit le péritoine et perfora les intestins. Transporté à son domicile, à Villeneuve, dans l'état le plus piteux, mais ayant encore toute sa connaissance, il y est mort à minuit, après quelques heures de souffrances atroces. Cette fin si triste d'un jeune homme marié, très estimé dans la loca-

Achmet, j'ignore tout de lui, jusqu'à son nom que j'entends pour la première fois. Père, père, je ne sais quel pressentiment m'agite. Il y a eu tant de tristesse, hélas! autour de mon berceau. Faut-il encore que ce soit dans l'angoisse et les larmes que je franchisse le seuil du harem nuptial?

Les traits de Sélim se contractèrent douloureusement. Cette allusion aux amertumes d'un passé qu'il croyait enseveli dans l'oubli rendit à son visage son habituelle expression de dureté, de lassitude et de désenchantement. Il resta, quelques instants, muet et songeur. Un violent combat se livrait en son esprit tiraillé entre deux résolutions contraires.

— Dans l'Islam, articula-t-il enfin d'une voix où résonnait l'indulgence, un père n'a point l'habitude de consulter ses filles, lorsqu'il les marie. Il ordonne : elles obéissent. Tel est l'usage séculaire; telle est la loi.

— Loi cruelle! usage barbare!

La lueur d'un sourire éclaira le pâle visage du sultan.

— Cette loi, si je consens à la faire fléchir en ta faveur, que dirais-tu, méchant enfant?

— Oh! le meilleur, oh! le plus indulgent des pères!

— Tu voudrais connaître Achmet, avant de l'épouser? Eh bien! soit. Je l'attends, dans trois jours, en selamlük impérial. Mourzon-k recevra mes ordres. Dans trois jours, le Kiaslar t'amènera au sérail, dans le plus grand secret. On te cachera dans la tribune aux treillis d'or, d'où mes odalisques assis-tent, invisibles, aux cérémonies des Sélims. Par les trous des moucharabys tu auras tout loisir d'examiner celui que je t'ai destiné. Mais ceci, mon enfant, à une condition formelle.

— Laquelle.

— S'il n'est rien dans la personne d'Achmet qui puisse déplaire à une femme...

— Eh bien?

— Tu l'accepteras pour époux.

— Votre volonté, père, fera ma loi. (A suivre.)

lité, a causé une pénible impression dans la contrée, où la victime ne comptait que des amis.

Valais. — Lundi matin, dans la plaine de Champsec, près Sion, des paysans ramassaient le foin. L'ouvrier occupé au chargement du char, perdant l'équilibre, tomba sur le sol la tête la première. Quand on le releva, il avait perdu connaissance. Il a expiré quelques minutes après. Dans sa chute, le pauvre homme s'était rompu le cou. La victime était âgée d'une cinquantaine d'années.

Neuchâtel. — La première représentation de *Neuchâtel suisse* a eu lieu lundi avec un très grand succès. Cette œuvre dramatique, qui se résume en douze tableaux d'histoire neuchâteloise, a reçu de la part de plus de 3000 spectateurs un accueil dont la chaleur est allée en augmentant jusqu'à l'apothéose finale. Le public enthousiasmé a réclamé l'auteur, puis le compositeur de la musique qui ont reçu, l'un et l'autre, leur part d'acclamations pour leurs efforts si heureusement combinés.

Une fête de nuit très brillante a terminé la solennité. Les invités, embarqués sur deux bateaux, ont fait une promenade au large, ce qui leur a permis d'embrasser dans leur ensemble les illuminations réellement féeriques suivies d'un embrasement des principaux édifices de la ville.

ÉTRANGER

Guerre hispano-américaine. — M. Patenôtre, ambassadeur de France à Madrid, a longuement conféré avec le duc d'Almodovar, ministre des affaires étrangères.

On assure que les conditions de paix posées par les Américains sont les suivantes :

1^o Cession de Cuba, de Porto-Rico et d'un port des Canaries aux Américains.

2^o Indemnité de guerre de 1.200.000.000 fr., avec rétention en gage des Philippines, jusqu'à paiement de la somme.

Ces conditions sont considérées ici comme inacceptables.

Le capitaine du *Iowa* ne tarit pas d'éloges sur l'héroïsme des marins espagnols à Santiago. Quelques-uns ont été horriblement mutilés, mais ils gardent une contenance admirable. Il loue également la noble attitude de l'amiral Cervera.

Le *World* dit qu'après quelques semaines d'une détention de pure forme à Annapolis, l'amiral Cervera sera mis en liberté sur parole, à condition de ne pas quitter le pays. L'amiral souffre d'une légère malaria. Il est traité avec les plus grands égards.

Une dépêche de Sidney du 13 juillet dit que les projectiles américains ont causé des incendies à Santiago sur 4 points.

Le général Shafter a envoyé le général Wheeler annoncer au général Toral que Santiago est investie et que 18,000 réfugiés meurent de faim. En conséquence, il demande que Santiago capitule sans conditions.

Le général Toral a répondu qu'il en référerait à Madrid.

Une dépêche de New York annonce que, après une fusillade et une canonnade réciproque, le drapeau blanc a été hissé à Santiago. On ignore le but de cet acte.

On assure que les Espagnols ont évacué la place. On télégraphie de Washington au *Morning Post* que le général Naris, avec 6000 Espagnols, s'avance à marches forcées de Holguin sur Santiago.

On assure que le cabinet de Washington a décidé la prise d'assaut de Santiago, coûte que coûte. Les difficultés de cette opération sont cependant d'autant plus considérables que l'escadre américaine ne peut forcer l'entrée de la baie, à cause du fort Morro.

On mande de New York au *Times* que le général Miles et le général Shafter considèrent la situation des Américains comme critique. Le gouvernement refuse de publier leurs dépêches.

Le ministre de la marine espagnol a confirmé que l'escadre américaine de l'amiral Watson est en route pour l'Espagne. Il a ajouté que l'escadre de l'amiral Camara trouvera un abri sûr pour s'abriter.

France. — Le Sénat a adopté un projet tendant à aggraver les peines contre la trahison et l'espionnage.

— Le Conseil des ministres a décidé d'ordonner des poursuites contre l'ex-colonel Picquart, pour avoir communiqué à des personnes non qualifiées des documents intéressants la défense natio-

nale. L'avocat cité.

Un commissaire au domicile retiré en empoisonnement fait devant le tribunal sans imposition.

Le sénateur le prévenir qu'il Picquart et qu'elle, elle le trou-

Le *Sicèle* pu protestant cont au nom de la l'homme et du rieux et Yves ques sénateurs mes de lettres.

Esterhazy a tresse, Mlle Pa-

M^o Demang Sarrien, garde il atteste que Cavaignac n'ou ni à l'accusé, l'fameux border

M^o Demang capitaine Drey le 31 décembre de Clan, au co quement son i

A la suite d nistre de la gu testait encore mandait que l

Les journa l'affaire Dreyf

— Le gouv cursale de la sur le dernier hellénique la victimes des é

Espagne. sionné. M. Sa dans lequel l' représenté.

Allema les, la contrée dations, sur Une maison s ont péri.

Autriche seph Muzick, arrêté à l'oc l'empereur, v hison. On a, vidus s'étaient pèure au mo

— Le cor sade espagnu échapper à l'

Russie. nistration de Publique de vers l'Etat et de 3,919,382

visoire est fix tive au 3 août rieux une pe priétaire d'u

— Une ép Russie. Tout fées avec le Maintenant, plus être ca dépoint ce l'63 gouvern moins de 44 vacillent du

On peut se r du paysan ru Lors de b

sible à une de récolter leur propre des gains ac rapport avec mauvaises r

que de grain que de trava pouvantable traîne à sa

née de fam humains en

Bulgar Presse que

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :
 4 % contre certificats de dépôts à 5 ans fixe ;
 3 1/2 % sur carnets d'épargne ;
 3 % en compte courant, sans commission, remboursables à vue.

La CAISSE HYPOTHÉCAIRE

du canton de Fribourg

émet continuellement des cédules avec intérêt annuel 3 1/2 %, placement consenti par le déposant pour une durée de cinq ans et remboursable ensuite moyennant avertissement de six mois.

Elle cède aussi, sous bonification du rate d'intérêt couru, des cédules de sa série K, en coupures de 500 fr., intérêt à 3 1/2 % l'an, payable par semestre au 15 avril et 15 octobre, remboursables au 15 octobre 1900.

CRAVATES — RÉGATES

Régates avec épingles dep. 40 c.; nœuds noirs et couleurs dep. 50 c.; parfumerie fine; savons au lait de lis à 60 c.; peignes de côté dep. 20 c. la paire; fers à onduler dep. 90 c.; brosses à habits et à cheveux dep. 40 c.; bretelles dep. 35 c.; porte-monnaie dep. 10 c.

Lavages de tête système anglais et coiffure de dames.
 Ouvrages en cheveux.

Chez A. MARGOT, coiffeur, en face du Cheval-Blanc, BULLE

LE MAGASIN A LA CONCURRENCE

Maison Perret-Berthet — BULLE — vis-à-vis le Cheval-Blanc

avise son honorable clientèle que, vu la prochaine restriction de commerce, il liquidera les marchandises suivantes avec un grand rabais sur tous les articles, tels que : Chapeaux d'hommes, d'enfants, paille et feutre; grand choix de chapeaux nouveauté pour dames et fillettes, garnis et non garnis; grand assortiment de rubans, fleurs, plumes, dentelles, soierie, velours, ruches, gants de fil et de peau, corsages, mercerie, bonneterie, ombrelles, parapluies, lingerie pour dames; chemises d'hommes, blanches et couleur; blouses bleues et grises; bijouterie, parfumerie, toiles cirées, couteaux, cuillers, valises; grand assortiment de paniers, jouets d'enfants, papeterie, porte-monnaie. Savon de Marseille à 20 c. le morceau et quantité d'autres articles trop longs à mentionner.

N'achetez pas sans avoir visité les magasins
 A LA CONCURRENCE

Cycles en tous genres.

Achat, vente, échange, location, leçons.
 Assortiment d'accessoires. — Huile spéciale. — Lampe acétylène.

Atelier de réparations et transformations.

Vente des marques Clever, Waffenzrad, Drais, etc.
 Célèbre CLEVELAND, la reine des bicyclettes.

Agence pour la Gruyère et le Pays-d'Enhaut :
 Jos. GREMAUD, mécanicien, à Bulle.
 Atelier et dépôt au-dessous de l'église.

Ciment Portland.

La Fabrique suisse de ciment Portland, à St-Sulpice, informe MM. les entrepreneurs et particuliers que M. Albert GILLARD, architecte entrepreneur, à Bulle, a toujours en dépôt son Ciment Portland artificiel à prise lente, réputé dans toute la Suisse comme produit de première qualité.

Mises publiques.

Pour cause de décès, la veuve de Joseph Bècheiraz, à Posieux, exposera en mises publiques 3 gros chevaux de trait, 1 vache, 1 génisse portante, 1 veau de l'année, 5 colliers de chevaux et 2 de vaches, 2 grandes caisses à gravier, 2 gros chars et 2 pour un cheval. 1 eric neuf, un grand nombre de chaînes, un attirail de charretier. Les mises auront lieu le lundi 25 juillet, à 1 heure de l'après-midi, au domicile de l'exposante.
 Paiement comptant.
 L'exposante :
 Rosine Bècheiraz, à Posieux.

A LOUER

immédiatement, l'auberge du Renard au centre du village de Villarvolard, attenant à la nouvelle route et le seul établissement dans la commune, jouissant d'une clientèle bonne et assurée. Deux villages voisins sans établissement. Exceptionnellement situé pour touristes, montagnards et voyageurs.
 S'adresser au propriétaire M. Yerli, à l'auberge de la Croix-Blanche, Hauteville.

MAGGI

Il vient d'arriver du en flacons depuis 50 c., ainsi que des Potages à la minute.
 Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 60 pour 90 c.
 Vve de Louis Kœrber, Bulle.

On demande

un bon forgeron stable. — S'adresser à l'Agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Au lieu de 4 fr. 70 seulement 2 fr. tout le matériel d'écrivain consistant en

1 Papeterie à 2 fr.

contenant : Prix de magasin :
 1 belle et solide boîte —.40
 100 feuilles doubles de beau papier de poste 2.—
 100 enveloppes fines en deux grandeurs 1.—
 12 bonnes plumes d'acier —.30
 1 porte-plumes —.10
 1 crayon supérieur —.20
 1 flacon d'encre noire de bureau —.30
 1 morceau de gomme à effacer —.10
 1 bâton de cire à cacheter —.20
 3 feuilles de papier bavard —.10
 Prix de magasin : Fr. 4.70
 Le tout ensemble dans une belle boîte, 5 pièces pour 8 fr.; 10 pièces pour 15 fr.
 Envoi du montant franco ou contre remboursement.

SARDINES

depuis 25 cent. par douzaine.
 Chocolat et thé à primes
 Chez L. TREYVAUD.
 MAGASIN DE COMESTIBLES
 Grand'rue 88, Bulle.
 M. VALET, à Echarlens, est acheteur de

truites vivantes.

Pour bétail : Graines et farine de lin, Sel de Glauber

Chez L. Treyvaud, 38 Grand'rue, Bulle.

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES
 FAUX-BOIS — MARBRE

SÉRAPHIN BORRI, à Bulle.

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS

Domicile : Maison Heimo-Peyraud, rue de Gruyères, Bulle.

5 médailles bronze, argent et or.

St PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vully et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
 Vully : 45

Teinture — Lavage chimique — Dégraissage de O. THIEL, Neuchâtel.

Usine à vapeur, installation perfectionnée.

Un des premiers ateliers en Suisse.

Dépôt pour Bulle : chez Mlle Céline Gobet, taillense, Grand'rue;

Mlle Esther Dalloz, modes.

Romont : chez Mme Marie Losey, modes.

Demandez prospectus.

Se recommande :

O. THIEL

VIN blanc de raisins secs 1^{re} qualité à 23 fr.

les 100 litres franco toute gare suisse contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de mille lettres de recommandations en 1897. — Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.

Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris.

Echantillons gratis et franco.

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin,
 MORAT

AGENCE IMMOBILIÈRE SUISSE

Charles RENEVEY & C^{ie}

Rue de la Préfecture 184, FRIBOURG

PRINCIPALE AGENCE DU CANTON

Courtage, achat, vente et location de domaines, hôtels, auberges, etc., etc.

Prêts sur gages. Achat et vente de valeurs à lots.

Conditions très avantageuses.

MM. Deschenaux, Louis, et Genoud, Ernest, ne font plus partie de cette association.

Vins et liqueurs.

A. CORMINBOEUF

Distillerie à côté de l'Hôtel des Alpes, à BULLE

Vins blancs et rouges divers.

Spécialité de vins de Bourgogne, provenance directe.

TÉLÉPHONE. TÉLÉPHONE.

Aux touristes!

Le tenancier de montagne de Tremetta (Molésin) tient à la disposition des touristes, dans son chalet, de belles chambres avec bons lits et des consommations de première qualité.

Vin vieux exquis à 1 fr. 20 le litre ou 1 fr. 20 bouché.

Se recommande : FRANÇOIS MORET, feu Conrad.

Dimanche 21 juillet,

à l'auberge de Gumeffens :

Jeu de l'Oie

avec le concours d'une musique.

Invitation cordiale.

Le tenancier : FRAGNIÈRE.

ON DEMANDE

pour la St-Jacques un bon joueur d'accordéon. L'Agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, renseignera.

A VENDRE

60 paquets de bardeaux d'excellent bois, ainsi qu'un vélo pneumatique en bon état et à bon marché, chez Félicien DESLOUX, à Echarlens.



Bulle. — Emile Leuz, imp.-éditeur.



PRIX DE LA Suisse...
 Ranger...
 payable...
 Prix du nu...
 On s'abon...
 bureaux

La fête fédérale, es canton de En 1863 vrière au d d'offrir l'h nifester so simple ma juvénile q de la Cou Ce tir, réussite q il est la r pays, sans C'est là institution politique, tidienne c arrière-pe même cri On ne sont une là que les aimer la blicains n l'espoir q domination de l'espr pour la S comme le ils sortai Les tr qui se s can'ois l Tous l de part moralé, Il en so out trava

FEU

AU

La pro dans les arrachée point s'er — Tr J'aurai le mon doux que je ve contera est brave Là où me ne se pré père, pou Quant à bien trou Après vaient d famées s des vasq s'étaient où les a Un br l'allée, d Il fit u L'omb pas des a